71e Année. 11e Série. Tome III. N° 12. 24 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Écoles de Médecine françaises à l'étranger ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Visite du Président de la République à l'Hospice d'Issy et des Ménages. — Les Laboratoires. — Le Sexe et l'Art de guérir : Le Cinquantenaire de l'entrée régulière des femmes dans la carrière médicale. — La Médecine aux Chandelles. — Nécrologie. — Médecine et Littérature. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Hôpital Pasteur. — Les Femmes médecins et les Artistes lyriques. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Mme le Dr Gebelin-Brès (Paris). — Mme le Dr Rosa Mouton-Perrée-Raimond (Paris). — Mlle le Dr Anna Kuhnow (Leipzig). — M. E. Rostand (Paris).

BULLETIN

Les Écoles de Médecine françaises à l'Étranger.

Chacun sait qu'il existe au moins une Ecole de Médecine française en territoire étranger : la Faculté de Médecine de Beyrouth, en Turquie d'Asie, pour l'appeler par son nom.

Certains journaux ont, ces temps derniers, critiqué cette création et montré quelle était son origine. Les fait cités sont exacts ; mais est-ce une raison suffisante pour discréditer une institution qui, incontestablement, rend service à notre pays, en implantant en Orient notre langue, nos mœurs, et notre esprit ?

Nous ne nous dissimulons pas que la dite Faculté a plus d'analogie avec certaines écoles du Far West Américain qu'avec l'Université de Lyon, par exemple ! Nous savons que l'entrée dans le sanctuaire y est plus aisé qu'à Poitiers ou à Limoges, et qu'on n'exige pas souvent, patte blanche, lors de l'inscription, c'est-à-dire le diplôme de bachelier et le certificat du P. C. N. ! Mais est-ce bien utile là-bas ? Et, comme nous, les gens sensés passeront condamnation sur ce point ; mais à une condition toutefois : à savoir que les Docteurs ainsi fabriqués restent en Turquie d'Asie, jusqu'à l'obtention d'un véritable diplôme français de doctorat ! Il serait réellement injuste, en effet, de les autoriser à pratiquer sur notre propre territoire, tant qu'ils ne seront pas dans les mêmes conditions que la majorité des élèves de nos Écoles.

C'est pourtant, paraît-il, ce qui existe : les docteurs reçus à Beyrouth, affirme le *Journal de Médecine de Paris*, peuvent exercer chez nous. Nous savons pourquoi le Gouvernement, par nécessité, a accordé cette faveur ; il a été, on l'espère, animé des meilleures intentions. Mais, s'il veut bien réfléchir un instant, il verra que ce n'est là qu'un excellent moyen pour favoriser, d'une manière très efficace, l'encombrement, déjà si regrettable pourtant, de la profession médicale. Qu'il cherche. Il trouvera certainement un procédé diplomatique pour allier les deux intérêts : celui de notre pays et celui du petit médecin de France ! Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LES HOPITAUX DE PARIS.

Visite du Président de la République à l'Hospice d'Issy et des Ménages.

Le Président de la République s'est rendu la semaine dernière à Issy-les-Moulineaux, pour inaugurer un Hospice destiné à recevoir les vieillards de la commune, que les infirmités mettent dans l'impossibilité de gagner leur vie.

M. Emile Loubet a quitté l'Elysée avec M. Combarieu et le général Bailloud. Le Président est arrivé à Issy-les-Moulineaux à deux heures un quart. Le Préfet de la Seine, le Directeur des Affaires départementales, le Président du Conseil général et le Président du Conseil municipal, les sénateurs du département, et le député de l'arrondissement, le Maire des Moulineaux et son Conseil, enfin, la population tout entière, accrue de nombreux habitants des communes voisines, ont fait au Président de la République un accueil empressé et respectueux.

Le Maire, après les souhaits de bienvenue, a fait l'historique de l'hospice nouveau.

En 1871, M. Lasserre, *chirurgien militaire*, légua à la commune suburbaine d'Issy un terrain de 4,500 mètres ; plus une petite maison et une rente de 3.000 francs pour y nourrir des vieillards. Aussitôt la municipalité jugea de son devoir de renchérir. Ne voulant point faire de jaloux, elle résolut de contracter un emprunt, de recourir aux pouvoirs publics, afin d'arriver à hospitaliser les 50 vieillards pauvres qu'il y a en moyenne dans une ville de 14,000 âmes. La maison du docteur était située dans un quartier encombré de vieilles masures. La commune, enrichie par son emprunt, abattit les masures, perça de larges voies, fit enfin circuler de l'air là où elle voulait que ses vieillards honnêtes pussent terminer leur vie dans la tranquillité. Elle chercha et trouva un architecte intelligent, M. Delaire, qui a exécuté pour cinquante vieillards un petit hospice, aux briques blanches et rouges, aux boiseries légèrement teintées, où l'on se croit plutôt dans une maison de campagne. Entre les deux ailes de l'établissement est un jardin où l'on mettra de l'ombre et des bancs. M. le Maire a remercié le Président de la République de sa présence qui, dit-il, prouve à la population laborieuse que « l'écho de ses efforts, de ses souffrances, de ses besoins, ne s'élève pas vainement vers les pouvoirs publics ».

M. Porte, le directeur de l'établissement, conduit ensuite M. Loubet dans les différentes salles de l'hospice Lasserre, qui doit abriter 50 pensionnaires, mais qui n'en compte encore que 24. A droite, les hommes, ayant au rez-de-chaussée une salle de réunion, une bibliothèque, un parloir ; à gauche, les femmes, ayant à leur disposition une même succession de pièces. Entre les deux ailes, les réfectoires. Au premier, les dortoirs et lavabos. Au deuxième, les chambres privées et les infirmeries. Tout cela est propre, coquet. Les angles sont arrondis pour la facilité des lavages. L'air et la lumière sont ici chez eux.

La visite de l'hospice faite, le Président de la République a laissé 500 francs. Il a voulu, avant de rentrer à Paris, s'arrêter aussi à l'hospice des Petits-Ménages.

Aux Petits-Ménages, les 1.400 vieillards qui habitent ce vaste établissement ont acclamé le Président avec une ardeur juvénile. Le Président de la République est rentré à Paris par le quartier de Grenelle.

Au cours de sa visite à Issy-les-Moulineaux, le Président de la République a distribué les distinctions suivantes : les palmes académiques à Mme Innocenti, visiteuse du service des enfants du premier âge, déjà titulaire de la médaille d'honneur de la Société protectrice de l'Enfance, et à MM. Dercheu, médecin à Issy. Le préfet de police, qui assistait à la cérémonie de l'hôtel de ville, a accordé une médaille d'argent à Mme Védier, sage-femme, une mention honorable à un agent pour nombreux actes de courage.

Les Laboratoires.

La 5e Commission a proposé au Conseil municipal, qui l'a adopté, le projet de délibération suivant :

Article Premier. — Il sera placé à la tête de chaque Laboratoire commun un chef de Laboratoire nommé par le directeur de l'Assistance publique sur la présentation de la majorité des chefs de service de l'Hôpital.

Art. 2. — Les chefs de Laboratoire devront être choisis exclusivement parmi les docteurs en médecine, anciens internes ou anciens externes des Hôpitaux.

Art. 3. — Ils seront nommés pour deux ans et pourront être institués pour une nouvelle période de deux années renouvelable.

Art. 4. — Ils ne pourront être destitués que sur l'avis de la presque unanimité des chefs de Service.

Art. 5. — Des préparateurs choisis par les chefs de Laboratoire pourront être attachés aux Laboratoires, suivant leur importance.

Art. 6. — Ces préparateurs relèveront des chefs de Laboratoire, mais ils devront être agréés par les chefs de Service.

Art. 7. — Des garçons de service, dont le nombre devra être proportionné aux besoins du service, seront attachés aux Laboratoires.

Art. 8. — Ils seront soumis, pour l'avancement, aux mêmes règles que les sous-employés des Hôpitaux, et jouiront des mêmes traitements ainsi que des mêmes allocations en nature.

Art. 9. — Les traitements des chefs de Laboratoire sont fixés à 2,400 fr. par an. Ceux des préparateurs sont fixés à 1,200 fr. par an.

Voilà une innovation excellente.

LE SEXE ET L'ART DE GUÉRIR.

Cinquantenaire de l'entrée régulière des Femmes dans la carrière médicale.

Il y a cinquante ans environ qu'une femme, anglaise d'origine, mais fixée alors aux Etats-Unis, Mlle Elisabeth Blackwell (elle est actuellement à Londres), conquit, pour la première fois dans les temps modernes, à coups d'examens régulièrement subis et de haute lutte, le titre de Docteur en médecine. Cette date mérite d'être retenue et un ouvrage important, actuellement sous presse, viendra bientôt la rappeler d'une façon plus efficace aux générations médicales nouvelles (1).

Mais nous n'avons pas voulu la laisser passer, sans la mentionner, dans cette petite *Gazette*, qui a la prétention modeste d'enregistrer à son heure chaque évènement médical intéressant. Et on ne peut nier à celui-ci une réelle portée sociale, que l'avenir fera encore mieux comprendre.

En France, le mouvement féministe ne s'est dessiné que beaucoup plus tard, et la première femme française reçue docteur à Paris est Mme Madeleine Gebelin-Brès, dont la thèse est de 1875. Son exemple fut suivi, de 1876 à 1883, par de rares compatriotes, parmi lesquelles nous citerons seulement : Mmes Ribard (1876), Rosa Mouton-Perrée-Raimond (1881), Zénaïde Guénot (1881), Victorine Benoit (1883), etc, etc. Depuis, les femmes médecins françaises ne se comptent plus.

Mme Madeleine Gebelin-Brès (Paris). Mme Rose Mouton-Perrée-Raimond (Paris).

(1) Marcel Baudouin. — *La Femme-Médecin.* — Publication internationale. — Paris, 1900, 2 vol.

Dans les autres pays d'Europe, c'est la Russie qui, comme toujours, a la première marché dans la voie ouverte par les Etats-Unis.

Mlle Anna Kuhnow (Leipzig).

La Suisse est venue après, et, parmi les premières suissesses reçues, il faut mentionner Mme Vögtlein-Heim (1873).

L'Allemagne et l'Autriche n'ont suivi que d'un pas très lent ce progrès spécial et, aux côtés de Mlle Anna Kuhnow (de Leipzig), docteur de 1889, c'est à peine si l'on peut citer une quinzaine de doctoresses au pays saxon, dont les plus anciennement reçues sont Mmes Lehmus (1875), Tiburtius (1876) (de Berlin).

Il n'y a pas à parler des autres nations d'Europe, sauf l'Angleterre. Mais ici, la lutte, qui a débuté dès 1865, a eu un caractère si âpre et si spécial, qu'il nous faudrait beaucoup plus d'espace pour aborder son histoire avec fruit. — Nous nous bornons à cette mention, renvoyant le lecteur à l'ouvrage auquel nous avons plus haut fait allusion.

La Médecine aux Chandelles.

La Maladie du Duc de Reichstadt.

A PROPOS DE " L'AIGLON ", DE ROSTAND.

La semaine dernière a eu lieu un évènement essentiellement parisien : la première de *l'Aiglon*, au Théâtre Sarah Bernahrdt ! Et tous les journaux ont publié, à ce propos, des notices biographiques sur le jeune auteur et la célèbre interprète.

Non contents de s'occuper de la pièce, les publicistes avisés ont parlé aussi de celui qui fut le duc de Reichstadt, en termes plus ou moins nouveaux ; mais, parmi les articles éclos en cette occurrence solennelle, il nous faut absolument mentionner celui que notre ami Cabanès a consacré, dans la *Gazette des Hôpitaux*, à la mort de « l'Aiglon » (1).

M. E. ROSTAND,
*Auteur de l'*Aiglon.

Nous engageons tous les érudits à le lire, car c'est là de la bonne critique historique. Ils verront que le fameux et infortuné jeune homme est simplement mort de *tuberculose pulmonaire*.

Notre savant collègue ajoute que Napoléon Ier aurait eu le même sort, c'est-à-dire serait mort jeune (puisqu'il paraît qu'il fut aussi tuberculeux !) s'il n'avait joui du *tempérament arthritique* !

Cette seconde conclusion, qui paraît assez en rapport avec les données actuelles de la Science, peut cependant prêter le flanc à la discussion. Nous ne l'entreprendrons pas aujourd'hui, et nous nous borernons à constater, une fois de plus, avec toute la grande Presse, le succès de l'*Aiglon* et le triomphe de l'auteur, qui est malade, mais qui sera, dit-on, de l'Académie française, avant que sa pièce ait quitté l'affiche...

(1) CABANÈS. — *Comment est mort le duc de Reichstadt.* — *Gaz. des Hôp.*, Paris, 1900, 15 mars, n° 31, 303-310.

Les traits d'un homme *aussi heureux* (1) (fait très rare en cette vie) et aussi bien doué, doivent être connus de tous les médecins ; aussi n'avons-nous pas hésité à les reproduire à cette occasion !

Dans la pièce, le rôle du *Docteur* est tenu, on le sait, par LACROIX, un consciencieux artiste.

Ajoutons que toute l'aristocratie de l'intelligence assistait à la première de l'*Aiglon*. Remarqué, comme médecin, M. le Dr S. POZZI, notre excellent maître, qui est, bien entendu, de toutes ces fêtes de grand luxe.

MARC ELL.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr ROUSSEAUX (de Vouziers).

L'un des membres les plus sympathiques du corps médical des Ardennes, M. le Dr Paul ROUSSEAUX, de Vouziers, a succombé le 7 mars dernier, après une courte maladie. Né à Buzancy en 1833, M. Rousseaux ne fut reçu docteur que tard, en 1862, après avoir eu à lutter contre des obstacles dont il triompha grâce à son travail opiniâtre. M. le Dr Rousseaux était, depuis l'origine, trésorier de l'*Association des médecins des Ardennes*. A plusieurs reprises, l'Académie de Médecine lui a décerné des médailles de bronze et d'argent pour ses rapports sur les épidémies.

Le 13 mars, été ont célébrées à Saint-Augustin, les obsèques de M. le Dr VIGNES, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. — M. le Dr ASTRUC (de Pignan). — M. le Dr CORMIER (de Saint-Denis-la-Chevasse). — M. DEMONCHAUX, vice-président du Conseil d'Hygiène de l'arrondissement de Saint-Quentin, ancien médecin en chef de l'Hôpital Militaire et des Hôpitaux civils de Saint-Quentin, chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Dr HÉNON (de Nantes). — M. le Dr LA SAIGNE (de Tournon). — M. le Dr LEROY, professeur de pathologie interne et expérimentale à la Faculté de Lille. — M. le Dr MAZARS (de Bourg-la-Reine). — M. le Dr MOREAU (des Herbiers). — M. le Dr ROUDAIRE (de La Peyrouse). — M. Louis BROALLIER, officier de santé à Lyon. — M. AMIEL, étudiant à Lyon. — On annonce la mort de M. DUBOIS pharmacien principal de l'armée, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé en son domicile à Paris. — Mme Ve CHANTEMESSE, née Garnier, mère du Dr Chantemesse, le professeur bien connu de la Faculté de Médecine, décédée à l'âge de 70 ans. Ses obsèques ont eu lieu au Puy (Haute-Loire). — M. le Dr LORENZO BRUNO (de Turin). — M. le Dr TRUCHOT, décédé à l'âge de 41 ans.

(1) LE BONHEUR est peut-être, en notre Civilisation, un *état pathologique* ? — Qui sait ? Lombroso seul pourrait nous renseigner sur ce point.

Médecine et Littérature.

La Médecine dans l'ancienne Littérature Arabe et Les Mille et une Nuits (*Traduction* en XVI vol.) ; par M. le Dr J. C. Mardrus. — Paris, 1899 et 1900 (T. I à IV).

M. le Dr J. C. Mardrus, en exécutant cette traduction littérale d'un document fameux de la littérature arabe du IXe au XVe siècle, a rendu un service immense à l'histoire littéraire dans notre pays, car c'est vraiment là la première traduction française sérieuse. Mais, si nous ne pouvons insister davantage ici sur ce colossal effort, on nous permettra de signaler brièvement les passages qui, dans les 4 volumes déjà parus, sont susceptibles d'intéresser nos confrères.

Ce n'est certe point une étude des choses de la Médecine qui se trouvent dans *les Mille et une Nuits*, que nous avons voulu faire aujourd'hui. Laissant ce travail d'érudition et de longue haleine à d'autres, qui ont plus de loisir que nous et qui, nous le savons, s'en acquitteront de la manière la plus élégante et la plus méritoire, nous désirons seulement, après avoir attiré l'attention sur les mérites du traducteur, mentionner qu'en maints endroits on trouvera dans ces contes, d'une fraîcheur si intense, des données fort curieuses sur la *Médecine arabe*, qui a régné en maîtresse presque absolue depuis la chute de l'Empire romain jusqu'aux Temps modernes !

Nous notons, au hasard de lectures hâtives, parmi les médicaments cités, le *banj* (extrait de Jusquiane) ; et, parmi les régimes prescrits, celui du *sésame* (t. IV, p. 236). On *tâtait le pouls* dès cette époque (t. II, p. 69). Les bains au Hammam étaient fort en honneur ! A la page 59 du tome Ier, on trouvera l'indication d'une thérapeutique bizarre par voie cutanée. — D'après M. Mardrus lui même, il est, dans ces Contes, question de toutes les maladies ; une seule, nous a-t-il dit, y est inconnue : la *syphilis*. Cette remarque, on le soupçonne, présente un certain intérêt ; et nous la soulignons à dessein. Je signale, enfin, entr'autres, l'histoire du Bossu avec un médecin juif, par laquelle commence le tome II, médecin qui fut jadis étudiant à Damas, puis chef de service à l'Hôpital de cette ville !

Nous n'en finirions pas, on le conçoit aisément, si nous recherchions, page par page, tout ce qui, dans cette œuvre immense, est, au point de vue médical, digne d'être mis en relief et commenté.

Nous sommes heureux cependant, quant à nous, d'avoir pu, par ces simples remarques, indiquer aux médecins le travail réellement méritoire d'un excellent confrère.

M. B.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 26 au 31 mars 1900.—Examens de Doctorat. — *Lundi 26 mars* : Dissection (École pratique) : MM. Kirmisson, Rémy, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, N.R., salle n° 1) : MM. Lannelongue, Poirier, Varnier, — 3e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Dolens, Broca (Aug.)., Lepage. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Tuffier, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Mauclaire.—5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Dejerine, Gaucher.

Mardi 27 : Dissection (École pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Thiery, — 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Le Dentu, Quénu, Langlois. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Schwartz, Poirier, Faure.— 3e (2e partie, salle n° 3) : MM. Hutinel, Vaquez, Ménétrier. — 5e, (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyou, Berger, Albarran. — — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Letulle, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Marfan, Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 28 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Lannelongue, Poirier, Delbet, — 1er (nouveau régime, salle n° 2) : MM. Tuffier, Retterer, Mauclaire. — 1er (doctorat, salle n° 1) : MM. Kirmisson, Gley, Walther.— 3e (oral, 1re partie, N.R., salle n° 3) : MM. Terrier, Varnier, Sebileau.—3e (oral, 1re partie, salle n° 4) : MM. Jalaguier, Legueu, Lepage. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Widal.

Jeudi 29 : Anatomie pathologique (Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologiques) : MM. Cornil, Hanriot, Achard. — 1er (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Quénu, Poirier, Retterer. — 2e (oral, 1re partie, salle n° 1) : MM. Mathias-Duval, Blanchard, Launois. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 3) : MM. Budin, Brun, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Guyon, Schwartz, Bonnaire. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 4) : MM. Berger, Wallich, Faure. — 3e (2e partie) : MM. Grancher, Thiroloix, Charrin. — 4e (Doctorat) : Proust, Gley, Thoinot.

Vendredi 30 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Tillaux, Retterer, Legueu. — 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Tuffier, Poirier, Delbet. — 1re (2e série, salle n° 3) : MM. Jalaguier, Sebileau, Mauclaire.— 4e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Potain, Pouchet, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Lannelongue, Kirmisson, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Terrier, Delens, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Déjerine, Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 31 : Dissection (École pratique) : MM. Ledentu, Quénu, Albarran.— 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Schwartz, Brun, Thiéry.— 1er (2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Poirier, Faure. — 2e (2e partie, salle n° 3) : MM. Mathias-Duval, André, Ballet. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° .) : MM. Cornil, Blanchard, Dupré. —5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Marfan, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Chantemesse, Joffroy, Vacquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 28 mars*, à 1 heure. Mlle Gunsbourg: *Hystérotomie médiane antérieure vaginale et abdominale* : MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Écoffet : *Occlusion*

intestinale congénitale chez les nouveau-nés ; MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Louart : *Le cancer du gros intestin dans la jeunesse (rectum excepté) ;* MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Pinoche : *Le prurigo anesthésique des éthyliques (syndrôme de Gastou ;* MM. Fournier, Pinard, Lejars, Vaquez. — M. Maruitte : *Paul Portal. — Sa vie. — Son œuvre ;* MM. Pinard, Fournier, Lejars, Vaquez. — M. Turner : *Des interventions chirurgicales dans les fibrômes gravidiques ;* MM. Pinard, Fournier, Lejars, Vaquez.

Jeudi 29 à une heure. M. Chouquet : *Enucléation du globe oculaire et opérations consécutives. (Indications. Valeur thérapeutique. Résultats prothétiques.)* MM. Panas, Le Dentu, Remy, Albarran. — M. Férendinos : *Sur l'énucléation des fibrômes utérins par voie abdominale ;* MM. Le Dentu, Panas, Remy, Abarran. — M. Dieupart : *Etude clinique sur le traitement des accidents de la syphilis par les injections mercurielles. — Calomel. — Salicylate de mercure. — Huile biiodurée. — Sérum bichloruré de Dr Théron ;* MM. Dieulafoy, Pouchet, Widal, Chassevant. — M. Rosenstein : *Contribution à l'étude des relations entre la constitution chimique et l'action physiologique des dérivés alkylés des alcaloïdes ;* MM. Pouchet, Dieulafoy, Widal, Chassevant. — M. Girard : *Syndrôme infectieux tardif au cours de la scarlatine. Erythèmes infectieux secondaires ;* MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Desbiez : *Le pneumothorax à soupape et son traitement ;* MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Glin : *Les troubles musculaires précoces au voisinage des foyers tuberculeux ;* MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Ganiayre : *Contribution à l'étude de l'intoxication saturnine considérée dans ses rapports avec la grossesse et l'hérédité ;* MM. Hutinel, Chantemesse, Marfan, Dupré. — M. Chesneau : *Tuberculose des capsules surrénales et insuffisance capsulaire ;* MM. Hutinel, Chantemesse, Marfan, Dupré.

Prix décernés pour l'Année 1899. — *Prix Barbier* (2,000 fr.) : Le prix, avec 1,000 fr., est décerné à M. le Dr Albarran, professeur agrégé (Paris). Il est accordé à titre d'encouragement, 500 fr. à M. Rémy et 500 fr. à M. Carvalho. — *Prix Chatauvillard* (2,000 fr.) : Le prix est partagé : 1° 1,000 fr. à M. le Dr H. de Rothschild (de Paris) : *Allaitement mixte et artificiel ;* et 2° 500 fr. à M. le Dr Lévi-Sirugue (Paris) ; 3° 500 fr. à M. le Dr Stéphen Artault (de Paris) : *La flore et la faune des cavernes pulmonaires.* — *Prix Monthyon* (700 fr.). Prix partagé : 1° 500 fr. à M. Gérard et M. le Dr Bordas (de Paris), pour leur mémoire fait en collaboration sur la *fièvre typhoïde ;* 2° 200 fr. à M. le Dr Hébert pour son mémoire intitulé : *La population du cap Sizun.* — *Prix Jeunesse* (1,500 fr.). Prix partagé : 1° 500 à M. le Dr H. de Brun, professeur à la Faculté française de Médecine de Beyrouth : *L'organisation sanitaire de l'empire ottoman et la défense de l'Europe contre la peste et le choléra ;* 2° 500 fr. à M. Bonjean (de Paris) : *Le bacille pyocyanique dans les eaux d'alimentation ;* 3° 300 fr. à M. le Dr E. Mauchamp (thèse sur *L'allaitement artificiel des nourrissons par le lait stérilisé*) ; 4° 200 fr. à M. le Dr Patay (de Rennes), pour son mémoire sur *La Société de Charité maternelle de Rennes.* Mention honorable à M. le Dr Alex. Henrot. — *Prix Jeunesse (histologie)* (750 fr.). — Prix partagé : 1° 250 fr. à M. le Dr Branca (de Paris), mémoire intitulé : *Recherches sur la trachée et sa cicatrisation ;* 2° 250 fr. à MM. les Drs F. Bezançon et Labbé (de Paris), pour leur *Etude sur le mode de réaction et le rôle des ganglions lymphatiques dans les infections expérimentales ;* 3° 250 fr. à M. Manouelian pour son *Etude du système nerveux par la méthode de Golgi.* — *Prix Saintour* (3, 000. fr.). *De l'insuffisance hépatique.* Le prix est partagé de la manière suivante : 2,000 fr. à M. le Dr Gouget (de Paris), et 1,000fr. à MM. Castaigne et Bender, internes des hôpitaux de Paris. Une mention très honorable a été accordée à M. C. Bacaloglu, interne des hôpitaux de Paris.

Cours de Médecine légale. — M. le Dr Thoinot, agrégé, est chargé pendant le second semestre de l'année scolaire 1899-1900, d'un cours de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris.

Conférences d'Anatomie. — M. Sebileau, agrégé, a commencé ces conférences le vendredi 9 mars 1900, à 5 heures petit amphithéâtre de la Faculté) ; il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

École pratique. — *Exercices Opératoires*, sous la dtrection de M. le Pr Berger et de M. Hartmann, agrégé, sous-directeur des travaux de Médecine opératoire. — *Premier Cours* : M. le Dr Gosset, Prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration le mardi 20 mars 1900, à 1 heure 1/4 précise, pavillon n° 3.

École de Médecine de Reims. — Notre excellent ami, M. le Dr A. Pozzi, professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire, est nommé professeur de clinique chirurgicale, en remplacement de M. Decès décédé. — Toutes nos félicitations.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour trois emplois de Chefs de Clinique.* Les Chefs de clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs. Par décision rectorale en date du 20 février 1900, des concours seront ouverts devant l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes : 1° le 1er octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique médicale ; 2° le 8 octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique chirurgicale ; 3° le 15 octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique obstétricale et gynécologique.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de chirurgie.* — Les *candidats* du Concours qui doit s'ouvrir le 26 mars 1900 pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sont : MM. Banzet, Baraduc, Baudet, Baussenat, Cazin, Courtillier, Paul Delbet, Lapointe, Longuet, Marion, Mayet, Michon, Mignot, Mouchet, Pasteau, Péraire, Raymond Petit, Reblaud, Reymond, Riche, Robineau, Savariaud. — *Jury* définitif : MM. Potherat, Michaux, Le Dentu, Tuffier, Jalaguier, Terrier, Sevestre.

Hopital Trousseau. — *Suicide d'une Infirmière.* — M. le directeur de l'hôpital Trousseau a informé le commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts qu'une infirmière, attachée aux services chirurgicaux, venait de se

suicider. Cette employée, une jeune fille de vingt ans, nommée Marie Huon, s'est tuée en se frappant au cœur d'un coup de couteau. Ce suicide a été provoqué par des chagrins d'amour.

Concours d'Internat pour Hôpitaux privés. — Concours pour 1 place d'interne à l'Hôpital Rothschild, à Berck-sur-mer, et pour 2 places d'interne titulaire et 2 provisoires à la Polyclinique, 82 rue de Picpus, Paris, vacantes pour le 1er mai 12. inscriptions exigées. Le 1er examen aura lieu le 3 avril 1900. Appointements ; 1200 fr. logé nourri (internes titulaires) ; 600 fr. (internes provisoires).

Hôpitaux de Fontainebleau. — M. Crevat-Durand, qui vient de mourir à Fontainebleau, lègue une somme de 300,000 francs à l'hôpital-hospice mixte de Fontainebleau, ainsi que 100,000 francs à l'Institut Pasteur, et 50,000 francs à l'hôpital des enfants tuberculeux d'Ormesson.

Asiles publics d'Aliénés. — Un Concours pour l'admissibilité aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés aura lieu au mois de mai 1900. Le Concours sera régional : il y aura quatre régions. Dans la 1ere région, le Concours aura lieu alternativement à Lille et à Nancy. En 1900, il aura lieu à Lille ; dans la 2e, à Paris ; dans la 3e, à Lyon ; dans la 4e, alternativement à Montpellier, Bordeaux et Toulouse. En 1900, il aura lieu à Montpellier. Le nombre des places mises au concours est de douze, réparties ainsi qu'il suit, entre les régions indiquées ci-après, savoir ; région de Paris, 5 places ; région du Nord, 3 places ; région de l'Est, 2 places ; région du Midi, 2 places. Voici la répartition des départements entre les quatre régions établies pour le Concours : *Région de Paris* : Calvados, Cher, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Vendée, Vienne. — *Région du Nord* : Aisne, Ardennes, Aube, Belfort, Doubs, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Somme, Vosges. — *Région de l'Est*, Ain, Allier, Hautes-Alpes, Ardèche, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Yonne. — *Région du Midi* : Aude, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Corse, Creuse, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Algérie.

Hôpitaux de Londres. — Le journal la *Nature* annonce dans son dernier numéro, que la fortune du grand électricien Hughes vient d'être évaluée par les tribunaux anglais à une douzaine de millions de francs, et que, sauf quelques legs, le bloc de cette fortune est consacré aux Hôpitaux de Londres.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie de Médecine de Paris a porté sur la liste des candidats pour la place vacante dans la section des associés étrangers : MM. Metchnikoff, du Laboratoire Pasteur de Paris, Albert (de Vienne), Manson (de Liverpool), Bergmann (de Berlin). — M. le Dr Cavalcanti (de Rio-de-Janeiro) a posé sa candidature au titre de correspondant étranger.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle du 5 mars 1900, ont été désignés pour les postes ci-après indiqués : MM. les médecins-majors de deuxième classe dont les noms suivent : Baudisson, pour le 59e d'infanterie ; D. Ducros, pour le 108e d'infanterie ; Manon, pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie ; Destrez, pour le 6e chasseurs d'Afrique ; Couturier, pour le 2e chasseurs à cheval ; Vigerie, Castaing, Bouquet de Jolinière, et Dumery pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Gontier, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; Sire, pour le 20e dragons ; Deumier, pour le 18e d'artillerie à pied ; Cros pour le 1er zouaves (pour ordre), pour les dépôts des 1er et 3e zouaves à Salon ; Baumevieille, pour le 5e bataillon d'infanterie légère ; Masson pour le 1er régiment étranger ; Chevron et Cadiot pour le 2e tirailleurs ; Courvoisier, pour le 52e d'infanterie.

Réserve. — *Promotions au grade de médecin-major de 1re classe :* — MM. Adda, Angot, Ardillaux, Barjon, Basset, Béhague, Bert, Bertrand, Bodin, Bompaire, Branthomme, Capela, Cathala, Chavannaz, Clément, Cornebois, Cornet, Corny, Couvreur, Daguillon, Daunic, Dedieu-Anglade, Delassus, Delbreil, Delerse, Delezenne, Douarre, Dumarest, Dunogier, Faidherbe, Fieux, Frémicourt, Geeraert, Givre, Grivet, Guibert, Guilloz, Jacqueau, Joland, La Bonnardière, Ladouce, Lallemand, Lherbier, Louviot, Marette, Morange, Narjoux, Neveux, Neyra, Oppenot, Peyré, Raynaud, Regaud, Ronzier-Joly, Roussel, Salomon, Schwaab, Sesquès, Som-

bret, Tariel, Tortellier, Toy, Triboulet, Vanhoutte, Varangot, Viallon, Vitrac et Wargnier. — *Au grade de médecin-major de deuxième classe* : MM. les Drs Amoudroux, Angelergues, Audigé, Bardon, Bareau, Baylac, Bernard-Laommeray, Berthail, Bezier, Bidault, Binot, Blagny, Bluzat, Borie, Bosc, Boullet, Boulogne, Boutavant, Bouvier, Cacaud, Capette-Laplène, Caron, Carpentier, Carrier, Castaing, Chatard, Chauve, Cohendy, Couloujou, Courtois, Couvert, Cros, Cruet, Cury, David, Dechaume-Moncharmont, Defrise, Delmas, Ducos, Escorne, Faure, Fauvel, Felizet, Fournier, Gaillard, Gautié, Gautret, Giffard, Grellet, Grimpret, Henry, Hubert, Huillet, Job, Jouannet, Laboisne, Ladevie, Lallement, Lamy, Lardennois, Larroche, Latteux d'Espagne, Lebeuf, Le Clère, Legros, Loiselet, Lucchini, Marcou, Mazeran, Merle, Merop, Moggi, Mornac, Mossé, Mouzin-Lizys, Muzard, Nobécourt, Ollagnier, Pasquier, Pissard, Pons, Poupart, Puyaubert, Ramès, Rauzier, Regett, Rilhac, Ripert, Robert, Roy, Sabatier, Sacleux, Sauvage, Soullard, Subert, Thevenot, Vallery, Veeck, Verhaeghe, Vial, Villeneuve, Vincent, et Virevaux. — Ont été promus dans le cadre des médecins de l'armée territoriale : *au grade de médecin-major de première classe* : MM. Bayard, Boyer, Farssac, Fourcade, Grandgury, Loillier et Warion, médecins-majors de première classe de l'armée active, retraités.

M. le médecin-inspecteur Enery-Desbrousses, directeur du Service de Santé du 19e corps d'armée, à Alger, est atteint par la limite d'âge et passe dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs,

Service de Santé de la Marine. — M. le pharmacien principal Durand est appelé à continuer ses services au port de Rochefort et est remplacé au Laboratoire de la Marine à Paris par le pharmacien principal Taillotte.

M. le médecin de deuxième classe Tribondeau du cadre de Toulon, a été nommé après concours, pour deux ans, à compter du 1er mars 1900, à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine de Rochefort, en remplacement de M. le Dr Etourneau, promu médecin de première classe. M. Grognier, médecin de première classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer au régiment de tirailleurs soudanais M. le Dr Sévère.

Par décret en date du 8 mars 1900, ont été promus dans le corps de Santé de la Marine : *au grade de médecin principal* : M. le Dr Le Franc, médecin de première classe en remplacement de M. Négadelle, retraité ; *au grade de médecin de première classe* : M. le Dr Forgeot, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. Le Franc, promu. Par décret en date du même jour a été nommé dans la réserve de l'armée de mer : *au grade de médecin principal* : M. le Dr Négadelle, médecin principal de la Marine, en retraite. — M. Bourdon, médecin de première classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer, au régiment colonial à Madagascar, M. le Dr Conan. — M. Lesueur, médecin de première classe du cadre de Lorient, est désigné pour remplacer sur le *Linois* M. le Dr Kergrohen. — M. Hernandez, médecin de deuxième classe du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer le 20 mars courant, sur la canonnière la *Décidée*, en essais à Lorient. — MM. Lasselves, médecin de première classe du cadre de Rochefort et Grognier, médecin du cadre de Toulon, désigné pour servir au régiment de tirailleurs soudanais, sont autorisés à permuter.

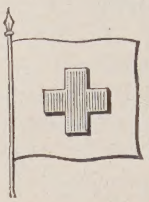

La Guerre Anglo-Boër. — Maladies. — Le taux de la mortalité, pour le mois de février à Kimberley, a été, pour 1,000, de : blancs, 42,8 ; indigènes, 283,7 ; de toutes races, 169,5. Enfants au-dessous d'un an : blancs, 394,4 ; indigènes, 760 ; de toutes races, 583,7. La fièvre entérique a fait 72 victimes, dont 9 indigènes.

Médecine d'État et Hygiène.

Commission nationale d'Hygiène. — La Commission d'Hygiène publique de la Chambre a visité récemment le service de désinfection hygiénique de la Ville de Paris et l'hôpital militaire Saint-Martin. Elle a été reçue dans le premier de ces établissements par M. le directeur des services de Salubrité de la Ville de Paris, et dans le deuxième par MM. Chauvel, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris, le directeur de l'hôpital et les médecins majors attachés à l'établissement.

La Médecine et la Loi sur les Accidents. — *Le refus de certificat médical.* — En cas de refus de certificat médical par les médecins voisins du théâtre de l'accident, le chef d'entreprise astreint à la déclaration prévue par la loi, doit demander au juge de paix désignation d'un médecin par justice pour l'établissement d'un certificat légal.

Les frais d'hospitalisation. — En cas d'hospitalisation de la victime de l'accident, le chef d'entreprise reste débiteur de l'indemnité journalière. Il doit, en outre, les frais d'hospitalisation, à moins que la victime, refusant les frais médicaux et pharmaceutiques assurés par l'entreprise, n'ait elle-même fait choix de l'hospitalisation.

Honoraires médicaux. — *Suppléments illicites d'honoraires.* — La 10e chambre correctionnelle, présidée par M. Fabre, a condamné par défaut à huit mois de prison, un médecin, M. le Dr X..., qui était prévenu d'avoir, en rédigeant ses ordonnances, chez un de ses clients, un chapelier du Quartier latin, pris quelques louis dans la caisse de celui-ci, à titre sans doute de suppléments d'honoraires.

L'État et l'Exploitation des Eaux minérales. — Le Ministre de l'Intérieur a avisé l'Académie de Médecine de Paris que, dorénavant, toute demande d'exploitation d'eau minérale française ou étrangère devra être accompagnée d'un certificat de l'état bactériologique des eaux de la source visée.

La Tuberculose à Paris. — *Défense de cracher.* — La proposition de M. Fortin au Conseil municipal de Paris de placer dans les rues des plaques émaillées invitant la population parisienne à s'abstenir de cracher sur les trottoirs, a été approuvée par la 6e Commission du Conseil municipal. M. Fortin l'a défendue à la tribune : « Il s'agit, dit-il, de lutter contre la tuberculose ; jamais le public ne saura trop que les crachats constituent le plus sûr véhicule de la maladie ». On lui a objecté que l'invitation sera stérile, qu'aucune sanction n'est possible, et qu'au surplus les plaques à apposer dans les rues coûteront fort cher. Finalement le Conseil a repoussé les « plaques » ; mais il a décidé qu'on poserait dans Paris pour 2,000 francs « d'affiches », engageant le public à s'abstenir de cracher sur les trottoirs. De plus, l'administration devra faire nettoyer fréquemment les trottoirs, aussi bien que les chaussées.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 10e semaine, 1,165 décès, chiffre très inférieur à celui des précédentes semaines (1,259 pendant la 9e semaine, 1,385 pendant la 8e, 1,423 pendant la 7e), et qui se rapproche de la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,090). L'épidémie de grippe est presque terminée. La fièvre typhoïde a causé 20 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes (25 pendant la 9e semaine, 26 pendant la 8e, 29 pendant la 7e), mais encore supérieur à la moyenne des semaines de mars pendant les cinq années précédentes (6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une légère diminution (110 au lieu de 116, et de 148 antérieurement). La rougeole a causé 22 décès, chiffre voisin de la moyenne (20). La scarlatine (2 décès), la coqueluche (3) la diphtérie (8) restent rares. On a attribué dans un hôpital un décès au typhus exanthématique. Il n'y a pas eu de décès par variole depuis quatre semaines ; 13 cas nouveaux ont été signalés par les médecins. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 164 décès, au lieu de 228 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 55 décès (la moyenne est 58), dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 15 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 14 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 406 mariages. On a enregistré la naissance de 1,174 enfants vivants (570 garçons et 604 filles), dont 846 légitimes et 328 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène en Touraine. — *Eaux malsaines.* — On mande de Tours que toute une famille vient d'être empoisonnée, à Bourgueil, par l'eau d'un puits. Le père, les quatre enfants et deux autres personnes sont gravement malades. Une petite fille a succombé.

L'Alcoolisme à Nantes. — La *Ligue anti-alcoolique* avait organisé pour lundi dernier, salle des Sociétés savantes, à Nantes, une conférence pour la propagation de l'Œuvre. La conférence a été précédée d'un rapport de notre ami, M. le Dr Guillou, sur les travaux effectués par la Ligue à Nantes.

Peste. — *Amérique du Sud.* — La légation de la République argentine communiquait la dépêche suivante aux journaux : Le 13 mars, pas un seul cas de peste ne s'est produit à Buenos-Aires dans les dernières vingt-quatre heures dans aucune localité.

Australie. — L'examen bactériologique des rats pris dans les docks de Melbourne a établi que ces rongeurs étaient atteints de la peste. Un jeune garçon est mort de la peste à Sydney. D'autres cas sont signalés dans cette ville.

Influenza. — *Arras.* — A la suite d'une épidémie d'influenza qui a occasionné sept décès successifs dans la garnison d' Arras, notamment au 33e d'infanterie, tous les soldats en bonne santé habitant aux environs d'Arras viennent d'être envoyés en permission. Quant aux autres soldats, les permissions sont suspendues pour eux jusqu'à nouvel ordre.

Conseil Sanitaire, maritime et quarantenaire d'Egypte. — L'Administration Quarantenaire met au concours, sur titres, une place de Directeur de 2e classe, aux appointements mensuels de 22 à 28 Livres Egyptiennes. Les demandes des candidats doivent contenir : 1° Original ou copie conforme du diplôme de Docteur en Médecine et Chirurgie ; 2° Certificats d'études de Bactériologie et d'épidémiologie ; 3° Certificat de bonne constitution ; 4° Engagement formel de prendre possession de son poste, en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle. Les candidats doivent, en outre, indiquer leur âge ainsi que les Langues qu'ils connaissent. Ils sont prévenus que toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la Présidence du Conseil, 3 mois à l'avance . Le concours sera clos le 30 avril 1900.

Femmes Médecins aux Colonies. — L'Administration Quarantenaire met au concours, sur titres, une place de Doctoresse *auprès de l'Office de Suez*, aux appointements mensuels de 22 à 28 Livres Egyptiennes. Les demandes des postulantes doivent contenir : 1° Original ou copie conforme du Diplôme de Doctoresse ; 2° Certificat de bonne constitution ; 3° Engagement formel de prendre possession de son poste, en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle. Les postulantes doivent, en outre, indiquer les Langues qu'elles connaissent. Elles sont prévenues que toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la Présidence du Conseil 3 mois à l'avance. Le Concours sera clos le 30 Avril 1900.

Tous nos compliments pour cette initiative très hardie au Conseil sanitaire d'Egypte.

Les Avortements. — *Paris.* — Pour une jeune fille, prise de frissons et de vomissements, on fit appeler un médecin, qui dit après examen de la malade, que celle-ci se trouvait dans une situation intéressante et qu'elle venait d'être délivrée tout à fait accidentellement. Entre temps, mais sans s'expliquer autrement, Mlle X... confiait à sa mère que, depuis plusieurs mois, un monsieur lui faisait une cour assidue. Enfin, elle succombait : Le médecin qui l'avait soignée avec le concours d'un chirurgien de Paris ayant affirmé à la mère qu'il n'y avait eu qu'accident, alors que le médecin de l'état civil, appelé pour la constatation du décès, crut devoir refuser le permis d'inhumer, les causes de la mort lui paraissant dues à des manœuvres abortives,

M. de Valles s'est transporté dans la soirée à Asnières, et les Drs Brouardel, Socquet et un spécialiste en gynécologie ont procédé à l'autopsie du corps de Mlle X...

Province. — Un cadavre de jeune femme a été trouvé dans la rivière l'Arget, commune de Foix (Ariège). L'enquête médicale avait établi que la jeune femme était morte loin de là, et que son cadavre avait été apporté en voiture pour être jeté à l'eau. La suite de l'enquête a amené l'arrestation d'une sage-femme de Foix. X..., qui habitait la commune de Cos, était venue se metttre en traitement chez cette sage-femme, le 23 février dernier. Elle disparut le 2 mars courant, après avoir subi des manœuvres abortives. Il paraît établi que ces manœuvres ont causé sa mort. L'enquête a mis sur la piste d'autres crimes du même genre qui auraient été commis par l'inculpée.

Charlatanisme Médical. — On vient d'arrêter à Brest un personnage étrange qui parcourait toute la France en se faisant appeler le « Dr Stephann ». Il se prétendait spécialiste pour le traitement des bègues. Le prétendu Stephann avait fait publier par les journaux des réclames pompeuses annonçant son arrivée à Brest, où il devait recevoir de nombreux bègues. Ceux-ci devaient d'abord déposer une provision de 40 fr. ; ils devaient donner ensuite 1,500 fr. et 15 fr. par jour de traitement. Malheureusement pour « le Dr Stephann », les parents d'un bègue de l'île de Batz portèrent plainte. Stephann fut arrêté.

Divers.

Distinctions honorifiques. — Un *rappel de médaille d'or* (médaille d'honneur des épidémies) a été décerné à M. le Dr Febvré (de Ville-Evrard).

Institut de Bibliographie de Paris. — M. le Dr Thil, secrétaire général technique de l'Institut de Bibliographie de Paris, vient de subir sa thèse de Doctorat en Médecine ; elle était intitulée : « *De la technique bibliographique dans les sciences médicales* » ; elle a obtenu la note *extrêmement bien.* — Tous nos compliments à notre excellent ami et collaborateur de la première heure.

Les Médecins et la Politique. — A Paris, dans le quartier du *Val-de-Grâce*, on lance à grand bruit la candidature nationaliste du Dr Chérot, ancien médecin de Marine, qui a fait la campagne du Tonkin aux côtés du général de Négrier. M. Chérot aurait des chances, s'il ne se portait contre M. Lampué qui, depuis dix ans, a rendu de grands services dans son quartier. — Dans les Pyrénées-(Hautes), M. le Dr Pédebidou étant désormais sénateur, M. le Dr Dasque, avocat et docteur en Médecine, a été candidat au siège qu'il occupait à la Chambre et a été *élu*.

Les Médecins à la Société des Gens de lettres. — Notre excellent collègue et ami, M. le Dr Maurice de Fleury, auteur de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires, a été reçu, à la presque unanimité des votants, membre de la Société des Gens de lettres. — Toutes nos félicitations.

Les Savants conférenciers. — Au siège de l'Association des étudiants, M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, a fait, comme nous l'avons dit, une conférence sur la manière dont il convient d'*enseigner au peuple la science*. Ses conseils s'adressaient « à ses jeunes confrères », chargés de faire des cours dans les nouvelles universités populaires. L'orateur a rappelé que l'idée des universités populaires était vieille de trente-six ans et appartenait à Jean Macé, qui, le premier, en 1864, dans une ville de province (Clermont), groupa autour de lui pour ce noble enseignement de jeunes professeurs.

Médecins conférenciers. — Dimanche dernier a eu lieu à Limoges, au Cirque, une grande conférence faite par M. le Dr Verneau (de Paris), au profit des Boers, sous les auspices du comité d'action en faveur des Républiques sud-africaines. Cette conférence a eu un immense succès.

Les Malades célèbres. — M. Crispi a été atteint d'influenza ces jours passées, et l'influenza a dégénéré en bronchite. L'alimentation est difficile et le malade ne peut garder aucune nourriture. En outre, l'opération de la cataracte, subie dernièrement, ne semble pas avoir donné les résultats qu'on en attendait.

Mariage de Médecins. — Notre ami, M. Charles-Lucien Palvadeau, docteur-médecin à Challans (Vendée), a épousé Mlle Marie-Aimée-Blanche d'Ayzac, propriétaire à Bordeaux.

Les Médecins dans le Monde. — On annonce le mariage de M. Louis Bouquet (Dordogne), avec Mlle Louise Denoix, fille du Dr Denoix, sénateur de la Dordogne. — A une matinée musicale, chez Mme Scheitlin de Mulhens, dans ses élégants salons de l'avenue du Bois-de-Boulogne, on a remarqué M. le Dr Albert Robin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. — L'ambassadeur d'Italie, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi Humbert, a reçu les notabilités de la colonie italienne. Le soir, le comte et la comtesse Tornielli ont donné un grand dîner. Parmi les convives était M. le Dr Guelpa. — Au mariage de M. François Duchesne, avec Mlle Guyard, remarqué, parmi les témoins de la mariée, M. le Dr Talamon, médecin des hôpitaux.

La Médecine aux Fêtes du Quartier Latin. — Dans la cavalcade nocturne, qui a eu lieu le soir de la mi-carême, au Quartier Latin, on voyait les représentants des diverses Facultés, tous porteurs d'attributs lumineux, dont dix apothicaires (pour la pharmacie), porteurs de seringues, mortiers, boules de pharmacie ; dix médecins de Molière (pour la médecine), porteurs de thorax, têtes de morts et tibias. La nouveauté consistait en ce que tous ces objets étaient creux et éclairés en dedans.

Il y avait un *char des rayons X*, qui était formé d'un transparent « très quartier latin ». L'Ecole vétérinaire d'Alfort était représentée par des coursiers autrichiens, dont l'un représentait *l'Aiglon*.

Variétés et Anecdotes.

Hôpital Pasteur.

Une dame, encore anonyme aujourd'hui, a donné, pour construire un Hôpital annexe de l'Institut de la rue Dutot, un vaste terrain s'étendant de cette rue à la rue de Vaugirard. Le terrain a été divisé en deux parties. En façade sur la rue Dutot, on a bâti *l'Institut de chimie biologique*, qui sera inauguré dans quelques semaines.

De l'autre côté, sur la rue de Vaugirard, M. le Dr Roux a fait construire l'hôpital rêvé par la généreuse bienfaitrice, hôpital destiné à recevoir les malades atteints de toutes les affections, et en particulier de la diphtérie, que l'on peut traiter par les sérums. Cet hôpital, conçu par M. le Dr Roux et par son collaborateur M. le Dr Martin, construit par le frère de ce dernier, l'architecte Florentin Martin, est une œuvre de savant plus encore que d'artiste, car, si coquets que soient les pavillons en pierre, brique et fer forgé, si légère que soit leur architecture, c'est surtout leur disposition, leur aménagement spécial, leur organisation que l'on admire.

Les premiers malades seront reçus dans cet hôpital dès avril 1900. Au 213 de la rue de Vaugirard, une façade à huit fenêtres, deux portes cochères latérales et une porte centrale pour l'entrée des malades. C'est tout ce que l'on voit du dehors. On lira dans quelques jours cette inscription que gravent en ce moment les ornemanistes : *Institut Pasteur : Hôpital.*

Derrière cette façade s'étend un bâtiment, qui précède l'hôpital proprement dit, dont il est absolument isolé. Ce bâtiment est réservé aux consultations, et, comme ce sont des contagieux qui viendront là, le régime de l'isolement est appliqué aux malades dès l'entrée ; ils ne font que traverser le vestibule qui se trouve derrière la porte et immédiatement ils sont enfermés dans une petite chambre d'isolement. Il y en a toute une série sur la gauche du rez-de-chaussée du bâtiment d'accès. Un par un, ils sont introduits dans les salles de consultation de médecine ou de chirurgie, qui sont situées dans le même pavillon. Une fois admis, ils traversent une grand cour qui isole les pavillons de traitement où ils vont trouver leur chambre. Ces pavillons parallèles, que sépare un jardin d'été, s'étendent perpendiculairement à la rue de Vaugirard vers l'Institut de chimie biologique de la rue Dutot. A leur extrémité, ils sont unis par un élégant jardin d'hiver réservé aux convalescents.

Les deux pavillons formant l'hôpital sont identiques. Ils peuvent recevoir de cent à cent vingt malades. Chaque pavillon a deux entrées bien distinctes et rigoureusement reservées : celle du médecin et des infirmières et celle des malades. A peine introduit, le malade se déshabille dans cette pièce tapissée de grès cérame jusqu'à la hauteur de deux mètres et ses vêtements sont aussitôt emportés aux appareils de désinfection. On roule un lit auprès de lui, et, quand il y est installé, on le dirige par le monte-lit vers les chambres du premier étage où, de plain-pied, par le couloir central qui sépare les chambres du rez-de-chaussée, on le glisse jusqu'à celle de ces chambres qui lui a été préparée. Les chambres sont de deux sortes : chambres séparées pour un seul malade et réservées aux nouveaux venus, contagieux, et chambres communes à douze lits pour les convalescents. Autour de toutes ces chambres règnent des couloirs ou des balcons d'isolement et chacune a deux portes s'ouvrant, l'une sur le grand couloir central d'isolement, l'autre sur un des deux balcons qui courent autour du pavillon. L'aménagement de ces chambres est remarquable : parquetées et revêtues de carreaux de faïence jusqu'à la hauteur d'un mètre et demi environ, elles sont vitrées à leur parties supérieure et la lumière, on le comprend y abonde. Rien de saillant sur leurs parois si ce n'est un jeu de robinets, — eau froide, eau chaude, gaz —, une prise de courant électrique et une lampe électrique. Chaque chambre est munie, en outre, d'une bouche de chaleur, d'une bouche de ventilation, d'une imposte pour prendre en été l'air extérieur, d'une bonde pour l'écoulement des eaux après les lavages, car on lave à grande eau au lieu de balayer. L'ameublement consiste seulement en un lit de fer à sommier d'acier, en une table de nuit en métal émaillé, en une chaise ou un fauteuil vernis et que l'on peut laver facilement, enfin en une cuvette et une tablette en métal émaillé fixées au mur. La disposition, l'aménagement et l'ameublement de toutes les chambres au rez-de-chaussée et au premier étage sont identiques.

Au premier étage, surplombant le perron d'accès du médecin et des infirmières, toute en fer et glaces, se trouvent la salle d'opérations pour le tubage, la trachéotomie, les opérations d'urgence ; elle est flanquée de deux salles annexes ; l'une pour les examens rapides, l'autre pour la désinfection des instrumenis et appareils de chirurgie.

Le médecin de l'hôpital Pasteur, dont le M. Dr Roux est le directeur, est M. le Dr Martin. Mais ce dernier aura deux lieutenants, un par pavillon, internes logés dans chacun de ces pavillons, au second étage. Quant aux services de l'hôpital proprement dit, ils sont, comme le bâtiment des consultations et le logement des infirmières, absolnment isolés des deux pavillons de traitement. Ils se trouvent réunis : lingerie, buanderie, garde-manger, cuisines, caves, etc. en un grand bâtiment situé à gauche dans les jardins qui entourent les pavillons.

Les Femmes Médecins et les Artistes Lyriques.

Il n'y a pas que les docteurs du sexe fort qui s'évadent de la Médecine ; et, à côté des *docteurs mâles à côté*, il faudrait placer des doctoresses, qui ont été, sont, ou seront des artistes dramatiques ou lyriques, tout comme les Bataille, les Deval, les Montoya, et autres, que nous ne voulons pas citer.

Nous nous abstiendrons, pour la France, de donner des noms pour ces charmantes femmes : on comprend facilement pourquoi. Mais, pour l'Amérique, nous ne sommes pas tenu à la même réserve. Ajoutons donc, à titre d'exemple, et seulement pour montrer que nous sommes bien renseigné, que

Mme le Dr Augusta de Forest-Brown-Girard, qui se trouve actuellement à New-York, a été reçue à l'Ecole spéciale de Médecine des Femmes de Chicago en 1883, et a fait des études spéciales « *of vocal and physical* (1) *culture* » au Conservatoire de Milan.

Ce qui ne l'a pas empêchée de se dévouer, en France, lors de l'épidémie cholérique de 1884, et de travailler dans divers laboratoires sur le « *power of habit over nerve centers.*

M. B.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Le traitement balnéo-mécanique des affections chroniques du cœur; par Heftler (L.). — Paris, 1900, O. Doin, in-8°, 90 p., 74 fig.

Le traitement ancien des cardiopathes par le repos indéfini et l'interdiction absolue du mouvement actif, faisait de ces malades des infirmes; aussi le traitement des affections cardiaques par le mouvement, par l'exercice, auquel on adjoint la balnéothérapie devait, tout en paraissant d'abord être une méthode vraiment audacieuse, intéresser le monde médical. Cependant il a fallu une persévérance sans pareille pour vaincre l'indifférence affectée par les médecins pour la nouvelle méthode. Aujourd'hui on possède un grand nombre de résultats qui montrent l'efficacité de cette méthode et le travail de l'auteur est de ceux qui doivent entraîner la conviction. L'auteur a pu suivre personnellement à Nauheim, où M. le Pr Schott applique la méthode balnéo-mécanique avec une remarquable compétence, les résultats qui en découlent et il a voulu, par un exposé très clair et très complet, vulgariser cette méthode de traitement. Il indique avec soin la nature et le mode d'emploi des bains de Nauheim, le traitement balnéaire à domicile, les exercices que font les malades, leur régime alimentaire et hygiénique, enfin les indications et contre-indications du traitement. Tous ces chapitres sont traités d'une façon fort instructive et sont suivis de la description des résultats observés. A la fin, un certain nombre de cas sont mentionnés avec tous les détails qu'ils comportent. De belles figures illustrent les détails du traitement. Ce livre est un véritable document. [I. B. S.]

Chemin de fer d'Orléans.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

(1) Nous ne traduisons pas, pour laisser au texte américain toute sa saveur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALCAN. — 108, boulevard Saint-Germain, 108, Paris.

Terrier et Reymond. — **Chirurgie de la Plèvre et du Poumon.** — Volume in-12, 292 pages, 67 figures (1899).

Carrier (G.) — **Contribution à l'étude des obsessions et des impulsions à l'homicide et au suicide.** — Brochure in-8°, 195 pages (1899).

Duigou. — **Contribution à l'étude du pronostic de l'épilepsie chez les enfants.** — Brochure in-8°, 56 pages (1899).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes de Jarnages (Creuse), de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), et de Craonne (Aisne).

2° A céder de suite dans petite ville de Normandie, une bonne clientèle de plus de 20.000 fr.
Conditions modérées.

3° Poste médical à céder de suite en Seine-et-Oise, pour cause de maladie. Rapport 5.000 fr.
Conditions : 3.000 fr.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le second numéro contient la Bibliographie médicale du mois de février 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 252.